



Pour une politique active de développement de l'énergie citoyenne et participative

Proposition 2 Adapter le cadre réglementaire et renforcer le bonus participatif

Adapter le cadre réglementaire des dispositifs de soutien aux énergies renouvelables à la spécificité des projets citoyens et participatifs. Généraliser et renforcer le principe d'un bonus pour la participation des citoyens et collectivités territoriales à la production d'énergie renouvelable.

CONTEXTE

Dans tous les territoires français, des initiatives d'énergie citoyenne et participative émergent. Leurs spécificités inhérentes (lucrativité limitée, gouvernance ouverte aux citoyens et collectivités, taille souvent limitée et ancrage local) ainsi que les bénéfices particulièrement importants pour le local font que leur développement mérite une attention particulière.

Or les règles générales applicables au développement des énergies renouvelables et au financement participatif n'intègrent pas ces spécificités. C'est pourquoi il serait nécessaire de prévoir, au sein du cadre général, des règles permettant l'épanouissement de ces projets sur le territoire.

Ainsi, les projets citoyens et participatifs d'énergie renouvelable sont particulièrement impactés par les réglementations relatives :

- aux dispositifs de soutien à la production d'énergie renouvelable, avec la fin de l'obligation d'achat et les règles de libéralisation du marché, qui favorisent les groupes industriels privés au détriment des projets locaux et citoyens (complément de rémunération, procédures de mise en concurrence, définition d'un site d'implantation) ;
- aux offres au public de titres financiers (OPTF), qui nécessitent généralement l'obtention, ardue, d'un visa de l'Autorité des marchés financiers.

PROPOSITIONS

- Mieux cadrer la notion de bonus participatif présente dans les appels d'offres pour pouvoir élargir son utilisation à d'autres règles et dispositifs :
 - Cadrer le bonus participatif afin de le réserver aux projets réellement citoyens et participatifs, offrant aux citoyens un accès à la gouvernance, développés dans une logique de territoire avec les collectivités. Intégrer trop facilement les projets privés sans logique locale, ou avec une ambition basse d'appel aux citoyens risque de créer des rentes de situation injustifiées.
 - Établir le montant du bonus participatif en pourcentage et non en valeur absolue, afin de le rendre équitable et adaptable à toutes les filières.
 - Fixer le bonus à un niveau suffisant pour rétablir l'équilibre par rapport aux projets lucratifs classiques (surcoût de la mobilisation citoyenne, coût de la montée en compétences, moindre surface financière générant un coût du risque plus élevé...).
 - Systématiser et élargir ce bonus participatif -à la définition actuellement restrictive- aux dispositifs de soutien en guichet ouvert (tarif d'achat), sous complément de rémunération ou appels d'offres.
- Assurer la pérennité du tarif d'achat pour les projets de petite et moyenne dimension, dont relève une part significative des projets citoyens.
- Permettre aux projets locaux d'énergie renouvelable respectant les principes de l'économie sociale et solidaire de lever de l'argent localement au-delà des seuils en montant et en quotité du capital, établis par l'Autorité des marchés financiers.
- Porter une position forte de la France auprès de l'Union Européenne pour un Paquet Énergie Propre ambitieux et favorable au développement de l'énergie citoyenne, notamment dans ses composantes autoconsommation, communautés énergétiques locales et traçabilité.

MOTIVATIONS

Les projets d'énergies renouvelables portés par les territoires ont besoin d'un cadre réglementaire qui permettent leur épanouissement, de la même façon que le vélo a eu besoin de pistes cyclables pour se développer dans les territoires. Recentrer les politiques publiques en faveur de ces initiatives permettra de :

- faciliter l'adhésion des citoyens et des collectivités à la transition énergétique
- recréer du lien social et de la démocratie économique au niveau local
- partager localement l'investissement et les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux des projets
- réduire la dépendance aux énergies fossiles et nucléaires nous rendant particulièrement dépendant des importations.